

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE MONTGUYON
DELIBERATION N° 2025/24

Séance du 19 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 19 février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Claire LEGER, Claude NEREAU, Marc LIONARD, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET et Simone ARAMET

Procurat ion(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Nathalie CHATEFAU

Date de la convocation
20 février 2025

Etai(en)t excusé(s) :

Annie CHARRASSIER (donne pouvoir à Ghislaine GUILLEMAIN), Marie BERNARD et Charlotte DENIS-CUVILLIER

Date d'affichage
20 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
Ghislaine GUILLEMAIN

20 février 2025
et publication du
20 février 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, le 19 février 2025

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	493 960,15
	- un excédent reporté de :	702 172,06
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 196 132,21
	- un déficit d'investissement de :	299 769,76
	- un déficit des restes à réaliser de :	116 282,98
	Soit un besoin de financement de :	416 052,74

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	1 196 132,21
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	416 052,74
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	780 079,47

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 299 769,76

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 19 février 2025

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance



COMMUNE DE MONTGUYON – Principal – AFFECTATION DU RESULTAT - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 03/02/2025

Présenté par Le Maire, Julien MOUCHEBOEUF (1),
 A Montguyon, le 19/02/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session 1ère ordinaire
 A Montguyon, le 19/02/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire, Julien MOUCHEBOEUF (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/02/2025, et de la publication le 20/02/2025
 A Montguyon, le 20/02/2025

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Guillaume Brislan
 Mouly Céline
 LEGER Claire
 NUJET Raymond
 Adamet Simon
 CHARRON Olivier
 GIRARD Ludovic
 FETLEAU Christophe
 MOUCHEBOEUF Didié
 Neleau Claude
 BRODUT Sophie
 BUREAU Götter
 PORTANDIN Niomp
 MOUCHEBOEUF Talica
 LIONARD Jane
 Pour Mme CHARREASSION Anne

(Handwritten signature)

(Handwritten signatures)

(Handwritten signature)